



Licenciement pour inaptitude

Par **BOREL Pascal**, le **06/02/2017** à **17:49**

Bonjour,

j'aurai 57 ans le 22 mars, et éligible à une carrière longue retraite à 60 ans. Atteint d'une polyarthrite psoriasique je suis en CLM depuis le 14 décembre 2015 et renouvelé jusqu'au moi de juin 2017 et en arrêt de travail sur indication du médecin du travail qui me déclare inapte jusqu'au 12/10/2017. Je suis reconnu travailleur handicapé par la MDPH jusqu'au 05 2019. Mon employeur peut-il me licencier et qu'elle sera la procédure,.

Je suis Garde champêtre, mais employé comme agent technique. Avec une atteinte d'un genoux, des mains et des pieds je ne peux plus faire de technique mais éventuellement ma fonction de garde champêtre avec de petits aménagements. Mais la Mairie ne me propose pas de poste aménagé. Merci de votre réponse